

ECONOMIE LOCALE

Optimisation du foncier agricole

L'agriculture doit faire face au défi du renouvellement des générations. Actuellement, pour 3 exploitants arrêtant leur activité, un seul s'installe. En même temps :

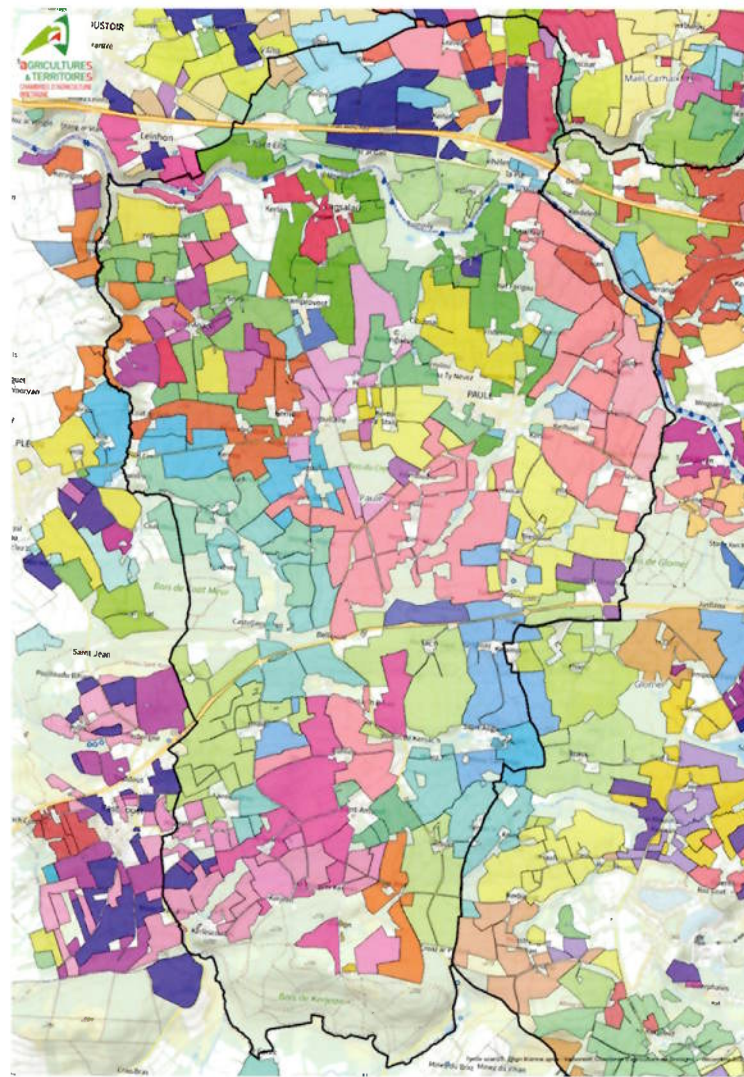
- Des cédants expriment le souhait d'installer un jeune mais n'y parviennent pas.
- Des candidats à l'installation expriment la difficulté à trouver une ferme ou du foncier pour s'installer

La CCKB et la Chambre d'agriculture se sont portées volontaires pour participer à l'expérimentation « foncier, Installation, transmission » initiée par le Conseil Régional de Bretagne sur 12 territoires en Bretagne. Elle vise notamment à :

- Favoriser la transmission des exploitations et l'installation de porteurs de projets.
- Réaménager le foncier pour pérenniser les exploitations.

Les actions suivantes seront conduites sur 13 communes du territoire dont Paule :

- Repérage et Accompagnement des cédants volontaires dans leur démarche de transmission
- Détection des futurs cédants ayant un parcellaire dispersé, pour les accompagner à la réalisation d'échanges parcellaires pour consolider leur ferme et la rendre plus attractive pour un nouvel installé. Un foncier groupé est un atout pour la transmission !
- Sensibilisation et accompagnement de tous les exploitants de la commune souhaitant réaliser des échanges parcellaires, dont les frais sont pris en grande partie en charge par le Conseil Départemental : aide de 80 % sur les émoluments du notaire et frais de publicité foncière.



Agriculteurs sur la commune ou exploitant du foncier sur Paule, vous souhaitez être accompagnés ou avoir des renseignements sur les échanges parcellaires ?

Une permanence est organisée en mairie le jeudi 23 janvier 2025 de 13h30 à 17h30.

Echange parcellaire : Valérie DANIELOU au 06 79 07 06 66

Accompagnement transmission : Karl PIERRET au 06 76 00 44 42

